

BARREAU DE BONNEVILLE

30, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES

tél. : 04.50.96.15.74

jurismontblanc@jurismontblanc.com

**Vente aux enchères publiques en 1 seul lot,
sur réitération d'enchères, de parcelles cadastrées sur
le territoire de la commune des CONTAMINES
MONTJOIE (74170), Section G n°175, 176, 178, 1755,
1848 et 1928, sur lesquelles est édifié un bâtiment à
usage de commerce (*restaurant avec terrasse - avec un
bâtiment annexe à usage de restauration rapide,
et un autre à usage d'entrepôt*).**

**Fixée au jeudi 8 octobre 2026 à 14h00, à l'audience de
vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée
des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire
de Bonneville (74130),
Palais de Justice, 18, Quai du Parquet**

DESIGNATION DES BIENS :

Les parcelles cadastrées sur le territoire de la commune
des CONTAMINES MONTJOIE (74170), Section G
n°175, 176, 178, 1755, 1848 et 1928 d'une contenance
globale de 14 a 26 ca, sises 3 Route du Plan du Moulin,
sur lesquelles est édifié un bâtiment à usage de
commerce et plus particulièrement de restaurant, avec

terrasse, un bâtiment annexe à usage de restauration rapide, un bâtiment annexe à usage d'entrepôt, le tout décrit dans le PV descriptif avec dossier de diagnostics joint dressé par la SAS SAGE et Associés, Commissaire de Justice, le 7/4/2023, annexé au cahier des conditions de la vente, déposé le 3/5/2023 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) sous le n°26/00242, où chacun peut en prendre connaissance.

VISITE : le vendredi 18 septembre 2026 par la SELAS SAS SAGE et Associés, Commissaire de Justice

MISE A PRIX : 100.000,00 € (*cent mille Euros*) avec faculté de baisse du quart puis de la moitié en cas de désertion d'enchères

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – Au Greffe du service des saisies-immobilières du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 – Au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant – tél. : 04.50.96.15.74

Fait et rédigé à CLUSES, le 25 août 2026
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC,
Me C. ABAD-PERNOLLET

